



Accessoire d'aide au transport pour DMX³6300 , DMX³4000 et DMX³2500

REF. 0 288 79

LEGRAND

377,00 €

Tarif professionnel de référence HT hors éco-contribution

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

DMX³, accessoire pour les disjoncteurs ouverts

- Jeu de 2 poignées de levage pour DMX³6300, DMX³4000 ou DMX³2500

Les + utilisation

Permettent de soulever l'appareil pour extraire un DMX³ débrochable de sa base ou pour installer un DMX³ fixe dans une enveloppe

Recommandations / restrictions d'usages

Ne peut recevoir qu'un seul cadenas de diamètre 3,5mm

Information sur la gamme

Les disjoncteurs ouverts DMX³ permettent la protection et le contrôle en tête des installations basse tension de 630 à 6300 A. Les interrupteurs ouverts DMX³-I permettent la coupure en charge et le sectionnement des circuits à basse tension de 1000 à 6300 A. Ces appareils de protection de puissance sont disponibles en version fixe ou débrochable et peuvent être équipés de mécanismes d'interverrouillage pour inverseurs de sources. Ils peuvent être complétés par des auxiliaires de type déclencheurs de courant, commandes motorisées, verrouillage, prises avant ou arrière, épanouisseurs. Les unités de protection électroniques permettent des réglages précis des paramètres de protection et doivent être commandées en même temps que le DMX³ pour un assemblage usine. Le DMX³ 1600 dispose d'une version complète pré-équipée avec une unité de protection. Les DMX³ peuvent devenir communicants en option pour la supervision.

Type d'accessoire

autre

Ces prix ne sont que des prix indicatifs pour la France métropolitaine. Ils ne constituent en aucun cas une offre ou un engagement de la part de la Société Legrand, qui commercialise ses produits au travers de professionnels distributeurs et installateurs libres de déterminer leur prix de revente. Ils ne constituent en aucun cas des prix imposés à la revente. Prix indicatif hors pose. Toutes les indications mentionnées sur le présent document sont susceptibles de modifications. Nous rappelons que tout produit doit être installé conformément aux règles d'installation par un professionnel qualifié.